	Instruction temporaire concernant la conduite à tenir en cas d'accident de plongée **Chantier ONET TECHNOLOGIES – CNPE CRUAS**	Date : 13/07/2021 Page 1/6

Rédacteur	***Vérificateur***	***Approbateur***
Dr M. Coulange Médecin hyperbare mathieu.coulange@ap-hm.fr	Patrick LUÇON Conseiller à la prévention hyperbare ONET TECHNOLOGIES CN	Patrick LUÇON Conseiller à la prévention hyperbare ONET TECHNOLOGIES CN

Intervention : intervention subaquatique – Piscine BR tranche 2 – décontamination du compartiment transfert

Documents de référence :

Manuel Hyperbare OTCN – Aspects médicaux des interventions en milieu hyperbare. Réf.CN-PLG-PRM-108909-FR

Vig V, Coulange M, Barthélémy A, Comte G, Bagou G. Accidents de plongée. In : Samu de France, editors. ***Guide d'aide à la régulation au SAMU centre 15***. 2nd ed. Paris: Masson; 2009. p. 360-361.

Coulange M. Accidents de plongée. In : *Société Française de Médecine d'Urgence*, editors. ***Pathologies circonstancielles. Journées thématiques interactives de la SFMU, Brest 2012***. Paris: Société Française d'Editions Médicales; 2013. p. 103 - 130.

ENVIRONNEMENT HYPERBARE

Point GPS : 44°37'59° N 04°45'24° E	***Altitude :*** < 300 m.	***T° de l'eau :*** NR	***Houle :*** 0	***Courant :*** 0	***Visibilité :*** Bonne
Profondeur max. : 12 m.	*Durée max. : NR*	***Palier :*** 0	***Technique :*** narguilé		

Contraintes particulières : Durée d'immersion à adapter selon la température de l'eau

Lorsque la température de l'eau est supérieure à 30°C, la réglementation du travail limite la durée quotidienne de séjour dans l'eau à 90 min. Cette règle ne tient pas compte du type d'équipement du plongeur. Par conséquent, en milieu ionisant ou pollué nécessitant un vêtement étanche, l'analyse de risque est **en défaveur d'une intervention en milieu hyperbare lorsque la température de l'eau est comprise entre 28°C et 34°C**. De façon exceptionnelle, l'intervention peut être effectuée sous réserve de **consignes de sécurité particulière**. La « FICHE DE SECURITE PLONGEE EN MILIEU IONISANT » réf : CN-PLG-EXT-112652-FR à l'indice en vigueur, doit mentionner la température centrale du plongeur avant et après immersion ainsi que son poids. La durée de la première immersion doit être limitée. Le chef d'opération hyperbare définit une durée d'immersion maximale en fonction du REX du chantier et du type d'intervention. Les durées suivantes sont adaptées en fonction du ressenti des plongeurs, des critères de déshydratation et de la température corporelle. Le plongeur peut faire interrompre la plongée dès qu'il le souhaite.

PLAN DE SECOURS EN CAS D'ACCIDENT DE PLONGEE

	DATE	
Caisson hospitalier le plus proche : 95 km par la route (Clinique Urbain V)	DEBUT	FIN
	30/07/21	14/08/21

Toute **erreur de procédure de décompression** et **tout signe qui apparait dans les 24 heures** qui suivent la plongée doivent être considérés comme un accident de plongée.

Le plongeur doit être mis sous **oxygène** au masque à haute concentration et **réhydraté**. La prise de 250 mg d'aspirine peut être discutée en l'absence d'allergie ou de saignement. En cas de détresse vitale, les **gestes élémentaires de survie** priment.

Le **médecin régulateur du SAMU centre 15 éventuellement par l'intermédiaire du CODIS (tél 18)** doit être alerté sans délai.

Le **délai d'accès au caisson de recompression doit être le plus court possible** en cas de suspicion d'accident de décompression. Etant donné les distances, le **vecteur héliporté doit être discuté pour garantir un délai de recompression le plus court possible** et **plus particulièrement de moins de deux heures en cas de palier (<15 min), conformément à la réglementation**.

Le **médecin hyperbare référent d'ONET TECHNOLOGIES** doit être averti pour aider à mettre en place les mesures spécifiques à la situation hyperbare. Le **médecin du travail** doit être informé afin de rédiger le rapport d'incident ou d'accident.

Matériel de secours disponible sur site

☒ Oxygène ☒ Masque O2 haute concentration ☒ BAVU ☒ Aspirateur à mucosité ☒ DSA
☒ Eau plate ☒ Aspirine per os

COORDONNEES TELEPHONIQUES

SAMU 07	Tél. : 15 / 04 75 66 36 15 / 04 75 64 33 54 / sec.samu07@ch-privas.fr / laz.che07@gmail.com
Centre hyperbare d'Avignon (95 km)	Tél. : 04 90 81 33 00 (7h30 à 19h du lundi au vendredi) / En dehors des heures ouvrables : appel du SAMU 84 au 04 90 14 09 78 / jj.albertini@wanadoo.fr
Centre hyperbare de Marseille (185 km)	Tél. : 04 91 74 49 96 ou 04 91 74 49 44 / Fax. : (04) 91 74 62 56 / mathieu.coulange@ap-hm.fr
Médecin hyperbare référent ONET TEC	Tél. : **06 95 76 26 24** ou **06 15 56 03 55** ou **+41 22 372 51 51** / mathieu.coulange@phymarex.org ; phymarex@gmail.com A défaut le 04 91 74 49 96
Médecin du travail ONET TEC	Tél. : 04 91 53 25 85 / e.portal@aismt13.fr

LISTE DE DISTRIBUTION

ONET TECHNOLOGIES	CNPE	SAMU	CENTRE HYPERBARE	PHYMAREX
☒ Médecin du travail ☒ Responsable Activité Plongée ☒ Responsable d'Affaires Plongée ☒ Responsable d'Intervention	☒ Médecin du travail ☒ Référent sécurité	☒ Directeur médical	☒ Directeur médical	☒ Equipe médicale

FICHE D'ALERTE - ÉVACUATION ACCIDENT DE PLONGÉE

Remplir en urgence les trois parties pour ***faciliter l'émission du message d'alerte***

N° de tél. de l'appelant: .....

ALERTER

EN MER, le CROSS...

VHF-ASN Canal 70

Sélection du message - Appui maintenu sur **Distress** jusqu'à 5 bips courts et un long
Attendre accusé de réception pour passer le message - Mode émission (bouton PTT)

VHF-ASN Canal 16

PAN PAN (x 3) de ..... (nom du navire x 3), situé aux points
GPS .....° .....'.....''N .....° .....'.....''E - ***Attendre réception pour passer le message***

Demande assistance immédiate pour accident de plongée ❑ en arrêt cardiaque
Mon délai pour atteindre ..... (le point à terre le plus proche) est de ..... min.
Le bateau est répertorié: ❑ OUI ❑ NON Longueur navire: ..... m. Couleur: .....

À TERRE, tél. au 15, 18 ou 112

Demande assistance immédiate
pour accident de plongée

« en cas d'arrêt cardiaque,
le préciser sans délai »

Je me situe à .....
.....

PARAMÈTRES DE PLONGÉE

SEXE: ❑ M ❑ F **ÂGE:** ..... ans **NOM:** ..... **PRÉNOM:** .....
Niveau de plongée: ..... ❑ Apnée ❑ Bouteille ❑ Recycleur ❑ Air ❑ Nitrox ❑ Trimix ❑ Héliox
❑ Loisir ❑ Formation ❑ Professionel
Profondeur max: ..... mètres **Durée totale:** ..... min. **Heure de sortie:** ..... H .....
Paliers de décompression: ..... ❑ Ordinateur ❑ Table: .....
Incident: .....
Plongée précédente < 24h: ❑ OUI ❑ NON Intervalle: ..... h. Profondeur: ..... mètres Durée: ..... min.

BILAN

Médecin sur place: ❑ OUI ❑ NON **Qualification:** ❑ Médecine de plongée ❑ Autre: .....
Bilan : ❑ Inconscient ❑ Ne respire pas ❑ Gène respiratoire (fréquence respiratoire: ..... / min.)
❑ Paralysie (localisation : .....) ❑ Fourmillement (localisation : .....)
❑ Douleur (localisation : .....) ❑ Saignements (localisation : .....)
❑ Vertige ❑ éruption ou démangeaison ❑ Autres : .....
Heure des 1ers signes : .....H ..... Heure de début des soins : .....H .....
Soins : ❑ Oxygène (débit ..... L/min.) Eau (volume ..... mL.) ❑ Aspirine (dose..... mg.)
❑ Réanimation cardio-pulmonaire (heure de début: .....H .....) ❑ Défibrillateur sur site
❑ Autres : : .....

- MODÈLE DÉPOSÉ - SOCIÉTÉ MÉDICALE MÉDITERRANÉENNE D'URGENCE MARITIME - ECASC VALABRE - TANIT DÉVELOPPEMENT - TEL : + 33 (0)4.90.07.57.94 - WWW.TANIT-DEVELOPPEMENT.COM

CONDUITE A TENIR EN CAS D'ACCIDENT DE PLONGÉE

ALERTER AU PLUS VITE

(cf. « FICHE DE RECUEIL DE DONNÉES EN CAS D'EVACUATION »)

EST-IL EN ARRÊT CARDIO-RESPIRATOIRE ?

NON

1. OXYGÉNER
15 L/min

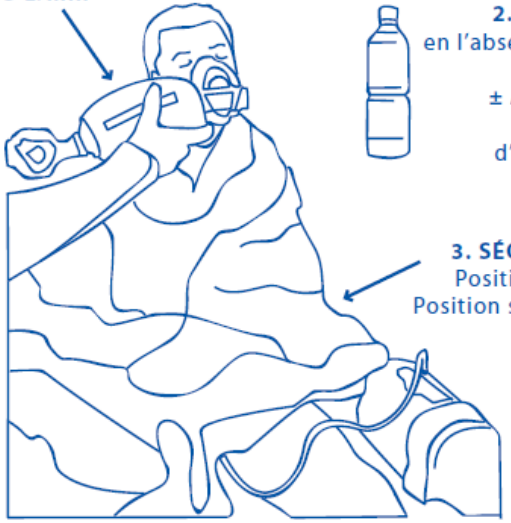

2. HYDRATER - 0,5 à 1 L / h.
en l'absence de coma ou de traumatisme

± ASPIRINE - 250 à 500 mg.
en l'absence de coma,
d'allergie ou de saignement

3. SÉCHER ± COUVERTURE + REPOS
Position latérale de sécurité si coma
Position semi-assise si difficulté respiratoire

ATTENTION :

A. Une plongée **sans erreur** ne met pas à l'abri d'un accident.
B. Toute erreur de procédure **sans signe** doit être considérée comme un accident.
C. Tout signe apparu **dans les 24 heures** qui suivent une plongée est un **accident de plongée jusqu'à preuve du contraire.**
D. Les signes sont souvent variés, d'évolution imprévisible et **faussement rassurants.**
E. Il n'y a pas de corrélation entre la manifestation clinique et la **gravité potentielle.**
F. Ne pas oublier d'adresser le **reste du groupe** de plongeurs en cas d'erreur de procédure.

OUI

1. 5 INSUFFLATIONS (1)

2. RÉANIMATION CARDIO-PULMONAIRE
avec 30 compressions thoraciques (2) puis 2 insufflations (3)

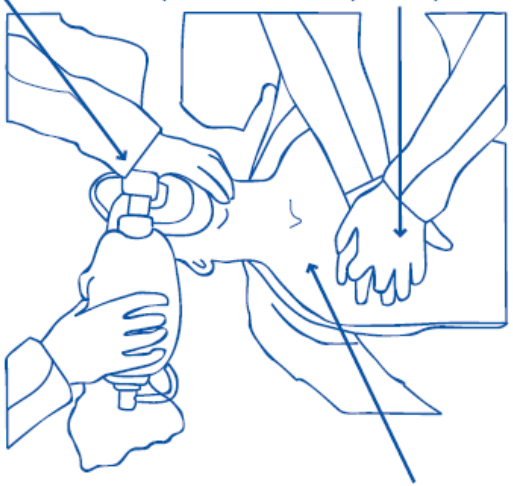

3. DÉFIBRILLATEUR SEMI-AUTOMATIQUE
Si disponible : mise en place sans délai,
après avoir isolé la victime du sol et séché le torse entre les 2 électrodes

(1) Ouvrir la bouche, vérifier l'**absence de corps étranger**, dans le cas contraire l'extraire délicatement, mettre la tête en **légère hyperextension en l'absence de traumatisme.**
(2) La **ventilation artificielle** s'effectue avec un BAVU relié à une bouteille d'**oxygène** ouverte à 15 L/min ou par un bouche à bouche.
(3) Le talon de la main est placé sur le centre du thorax, à une fréquence de **100 à 120 compressions** par minute, avec une dépression sternale d'environ 4 cm.

- MODÈLE DÉPOSÉ - SMMUM - ECASC VALABRE - TANIT DÉVELOPPEMENT - WWW.TANIT-DEVELOPPEMENT.COM

Cruas
Pied de l'Ile
D86
Zi de Drahy
Drahy Sud
Levaton Nord
Route Nationale 7

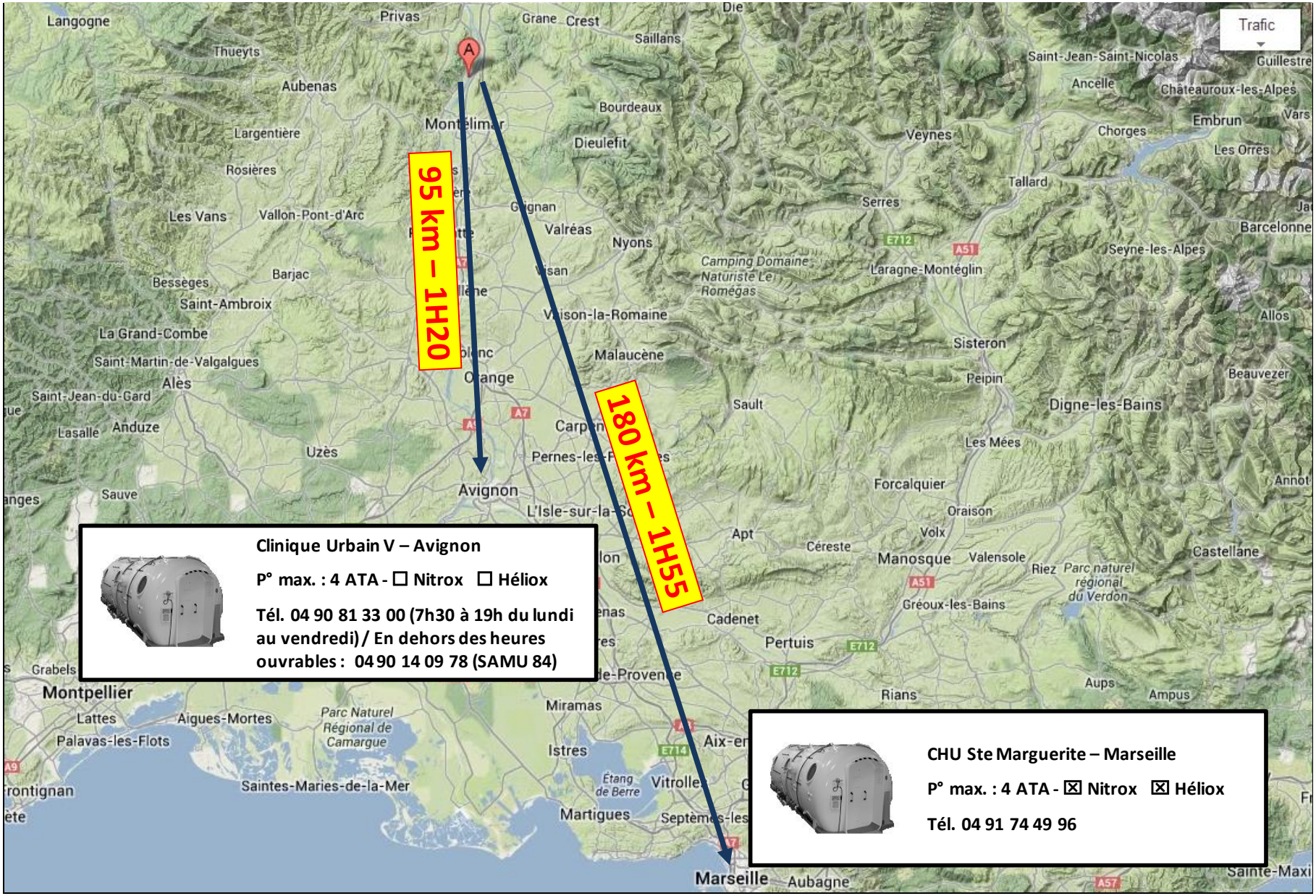

Les délais entre le chantier et les centres hyperbares du secteur sont calculés pour une évacuation terrestre avec respect des limitations de vitesses

AVIGNON

E-mail Im

Polyclinique Urbain V

Centre d'Oxygénothérapie Hyperbare

Polyclinique Urban V - 47 Chemin du Pont des Deux Eaux - 84000 AVIGNON

Dr J.J ALBERTINI ***Chef de service***
jj.albertini@orange.fr

Secrétariat médical : caissonhyperbare@orange.fr
04.90.81.33.00

Le Centre fonctionne du :

Lundi au vendredi de 07h30 à 19h00
24h/24…7j/7 astreinte pour les urgences par alphapage et portable en dehors de ces heures

- 5 médecins COH (04.90.89.90.22)
- 2 IDE formés mention C
- 2 Opérateurs hyperbares (COH)

Séances /an : 8948
1 Chambre thérapeutique de diamètre 2002 mm avec 1 SAS de la Société Marseillaise de Travaux Métallurgiques (S.M.T.M)
Capacité maximum par séance : 8 patients assis modulable en 1 brancard + 4 patients assis.